

Enquête réalisée par

L'Observatoire départemental de la famille

Région Centre

L'enfance, l'adolescence et la vie en famille

Synthèse des résultats de l'enquête 2003

URAF CENTRE

Octobre 2003

SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| <i>I. Descriptif de la population</i> | p.2 |
| <i>La population répondante (Questions 22 à 32)</i> | p.2 |
| <i>II. Scolarité et développement de l'enfant</i> | p.8 |
| 1. <i>La scolarisation des enfants (Questions 1 et 2)</i> | p.8 |
| 2. <i>Les familles et l'école (Question 3)</i> | p.9 |
| <i>III. L'école et l'absentéisme</i> | p.13 |
| 1. <i>Les rôles de l'école (Question 4)</i> | p.13 |
| 2. <i>Les causes de l'absentéisme (Question 5)</i> | p.15 |
| 3. <i>Risques liés à l'absentéisme (Questions 6 et 7)</i> | p.16 |
| <i>IV. La délinquance des mineurs</i> | p.19 |
| 1. <i>Les jeunes délinquants (Questions 8 à 11)</i> | p.19 |
| 2. <i>Stratégies parentales contre la délinquance (Questions 12 à 15)</i> | p.21 |
| 3. <i>Réponses à la délinquance (Questions 16 et 17)</i> | p.23 |
| <i>V. La Tutelle aux Prestations Sociales Familiales</i> | p.26 |
| <i>Opinions sur la TPSF (Questions 18 à 21)</i> | p.26 |
| <i>VI. Conclusions</i> | p.30 |

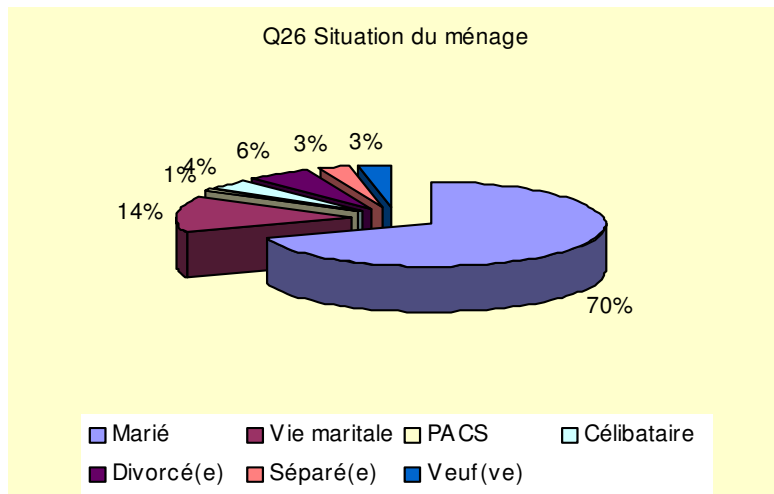
L'Observatoire de la Famille et l'URAF du Centre réalisent cette année une enquête sur « l'enfance, l'adolescence et la vie en famille ». Le but de cette étude est notamment de permettre de mieux connaître la population, ainsi que ses opinions sur des grands sujets d'actualité. Lors de la préparation de cette enquête, deux grands thèmes nous sont apparus comme majeurs: « la scolarité et le développement de l'enfant » et « la délinquance des mineurs ».

Pour réaliser ce travail, une enquête quantitative a été menée à partir de questionnaires, envoyés au domicile des habitants de la région Centre. L'échantillon choisi est de type aléatoire, c'est-à-dire que les enquêtés ont été tirés au hasard dans la population mère (totale). Ces derniers devaient alors nous renvoyer le questionnaire. Ainsi nous avons eu 3731 retours.

I. DESCRIPTIF DE LA POPULATION

La population répondante (Questions 22 à 32)

Le questionnaire a été rempli par une population relativement jeune, en moyenne 41 ½ ans. Ce sont donc, on peut le penser des parents qui nous ont répondu, ce qui nous intéresse dans la mesure où le questionnaire est principalement construit pour les familles.



Pourtant, nous avons principalement des familles avec des individus mariés ou en couple mais ayant en moyenne 0,7 enfant vivant au foyer. Ce chiffre est particulièrement bas compte tenu du type de famille et de l'âge des individus que nous avons interrogé. On peut supposer que certains des individus qui nous ont répondu avaient le temps de le faire, peut-être parce qu'ils n'ont pas d'enfants. Ensuite nous avons touché des classes relativement aisées où le taux de fécondité est souvent plus bas que dans les classes plus modestes. Enfin, la question étant de donner le nombre d'enfant vivants au foyer, il peut y avoir des enfants qui ont quitté le domicile parental.

Il nous faut dès à présent rappeler que ces résultats nous montrent bien que notre échantillon n'est pas tout à fait représentatif de la population nationale, ni même départementale. Il est important de garder ceci à l'esprit lors de l'analyse pour éviter les artéfacts qui nous conduiraient à des conclusions hâtives.

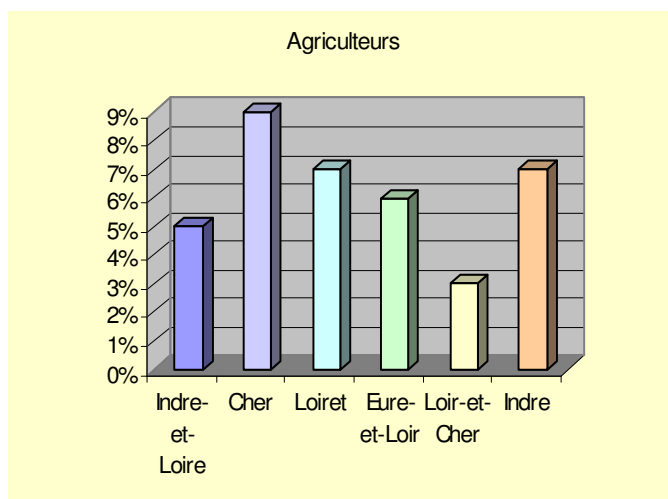
En effet, en 2001, la répartition par CSP était la suivante : 1,5% d'agriculteurs, 3% d'artisans et chefs d'entreprise, 7,5% de cadres, 11% de profession intermédiaire, 16% d'employés et 15 % d'ouvriers dans la population active de plus de 15 ans. Le taux de chômage masculin était de 4,8%, et celui des femmes de 5,4%¹. Enfin, le taux de chômage dans la région centre était de 7,2% en 2002.

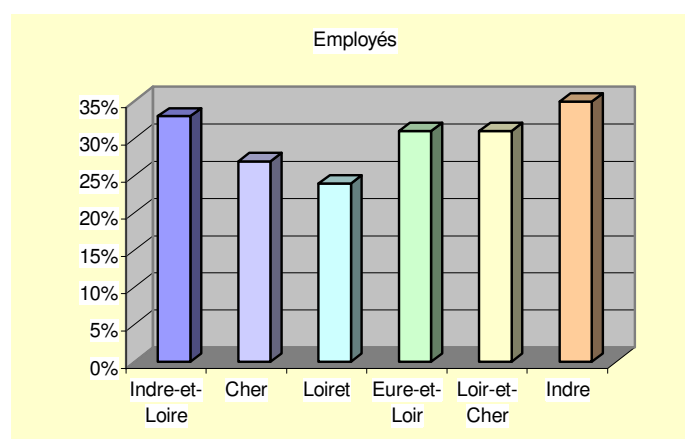
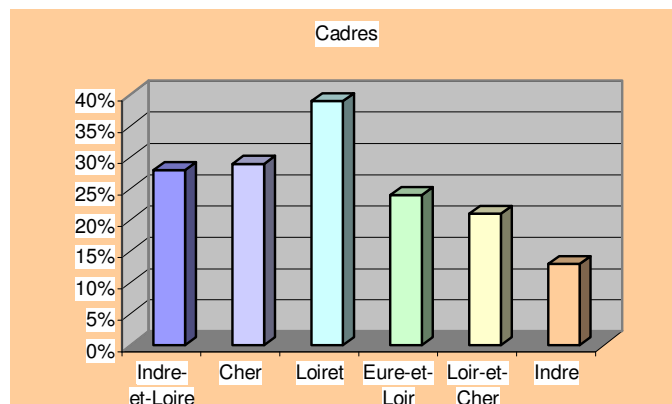
¹ Cf. « Enquête sur l'emploi de mars 2001 », INSEE, coll. Résultats ;

Ainsi, au niveau de la catégorie socioprofessionnelle, nous avons une majorité d'employés, notamment chez les femmes. Viennent ensuite les cadres et les ouvriers chez les hommes, et les professions intermédiaires loin derrière pour les femmes.

| Q28 Indiquez la catégorie professionnelle de votre emploi? | | |
|--|------|------|
| Non-Répondants | 956 | |
| Agriculteur | 213 | 4% |
| Artisan, commerçant, chef d'entreprise | 344 | 6% |
| Cadre | 1009 | 18% |
| Profession intermédiaire | 730 | 13% |
| Employé | 2509 | 45% |
| Ouvrier | 756 | 14% |
| Total répondants | 5561 | 100% |

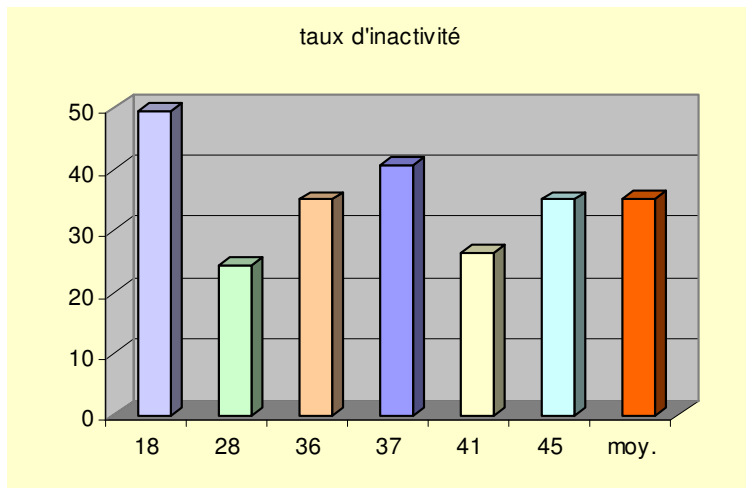
Ces chiffres varient parfois beaucoup d'un département à l'autre :



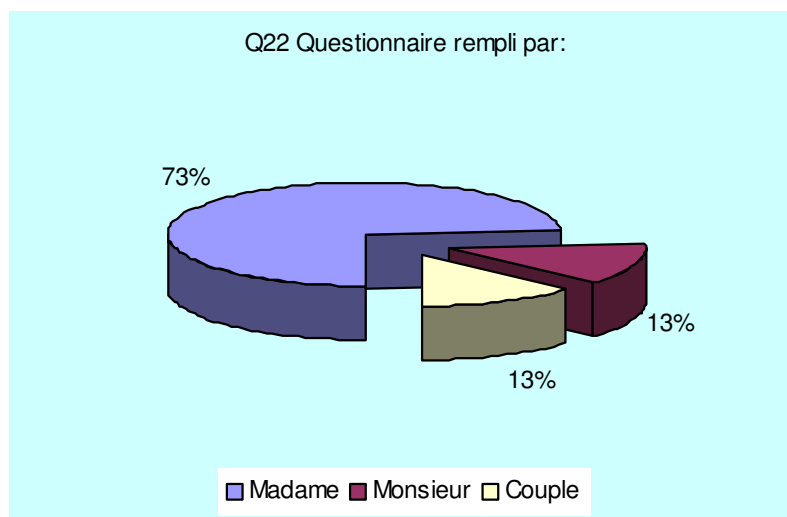


Nous avons aussi 0,5% de chômeurs masculins contre 4,3% des femmes interrogées qui sont au chômage. Puis, parmi les inactifs nous avons 65% d'hommes retraités contre 24% de femmes, et enfin 47% de femmes au foyer. On peut expliquer ces différences notamment par le fait que les individus qui répondent ont le temps de le faire, sont donc peut-être plus facilement au chômage, au foyer ou à la retraite. Mais ici, la réflexion est faussée par le fait que les hommes ou femmes qui ont répondu, ont aussi répondu pour leur conjoint en ce qui concerne ces variables indépendantes.

Ces taux d'inactivité de la population répondante varient aussi d'un département à l'autre.



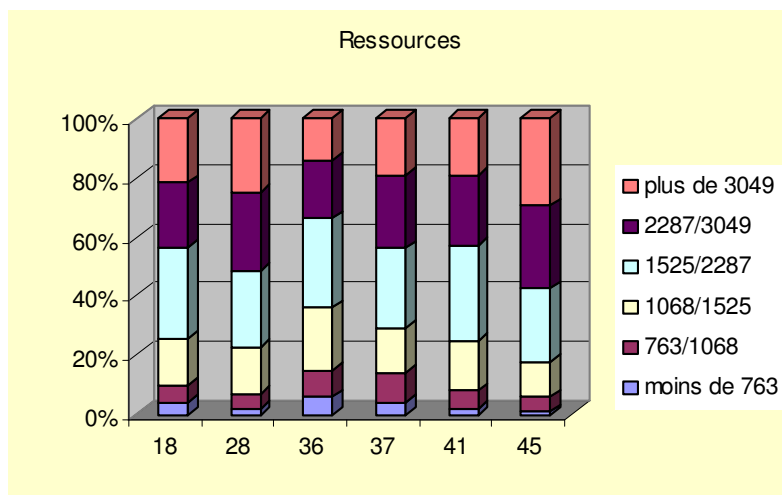
Notons ici, que ce sont principalement des femmes qui ont rempli le questionnaire.



Les foyers interrogés ont un niveau de vie relativement élevé puisque la majorité (74%) a un revenu supérieur à 1 525 euro.

| Q32 Ressources mensuelles du ménage : | | |
|---------------------------------------|------|------|
| Non-Répondants | 257 | |
| moins de 763 E | 106 | 3% |
| de 763 à 1068 E | 242 | 7% |
| de 1 068 à 1 525 E | 571 | 16% |
| de 1 525 à 2 287 E | 1001 | 29% |
| de 2 287 à 3 049 E | 837 | 24% |
| Plus de 3 049 E | 717 | 21% |
| Total répondants | 3474 | 100% |

Ces revenus connaissent des variations par départements :

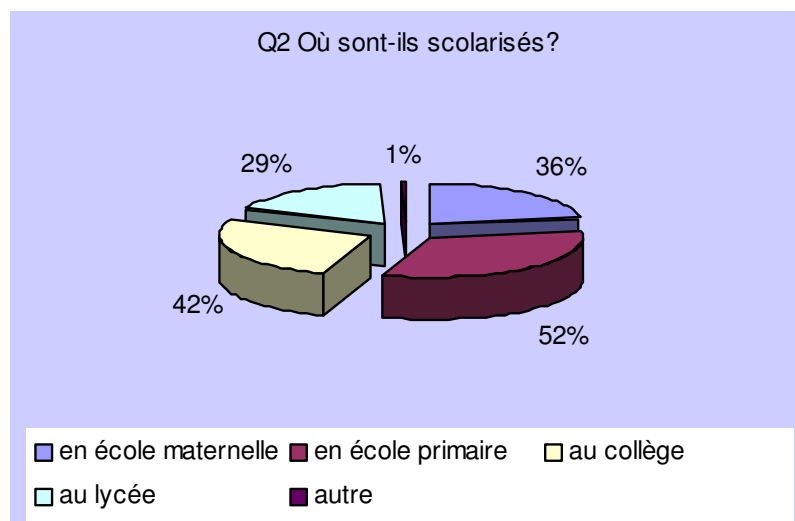


Enfin, notre population se répartit presque également entre la ville et la campagne, puisque nous avons 1833 individus habitant dans des agglomérations de plus de 5 500 habitants, soit 49,1% de la totalité de nos répondants.

II. SCOLARITE ET DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

1. La scolarisation des enfants (Questions 1 et 2)

Parmi les répondants il y a 63% d'individus qui ont des enfants scolarisés, ce qui signifie qu'ils ont un intérêt et un avis sur la scolarité. La plupart de ces enfants sont en maternelle et en primaire, plus on va vers le bac plus la proportion diminue.

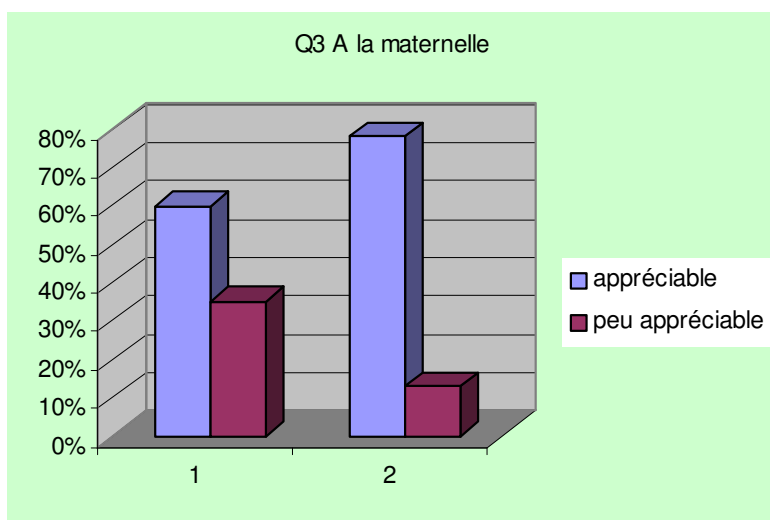


La part des individus ayant des enfants scolarisés varie de 61% à 96%. Et les niveaux auxquels se trouvent ces enfants sont un peu différents d'un département à l'autre, même si dans l'ensemble, les enfants sont massivement en primaire, qu'ils ont donc entre 6 et 12 ans.

2. Les familles et l'école (Question 3)

Les individus devaient ensuite répondre à une suite d'affirmation concernant l'organisation scolaire, en disant s'ils étaient les trouvaient très appréciables, appréciables, peu appréciables ou mauvaises, ou s'ils étaient sans opinion. En regroupant les très appréciables et appréciables dans un premier temps, et les peu appréciables et mauvaises, nous pouvons donner une tendance concernant ces propositions.

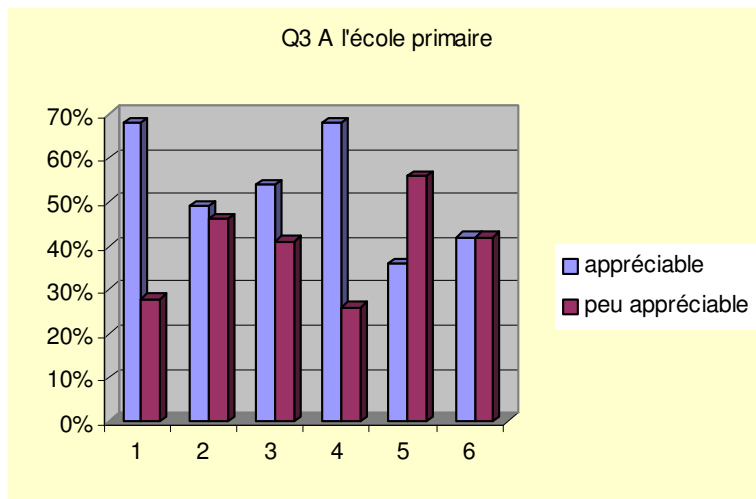
Concernant la maternelle, les individus sont plutôt très favorables (60% et 78%) à la scolarisation (1) et au système d'accueil des enfants de 2 à 3 ans (2). N'oublions pas que ce sont principalement des femmes qui ont répondu, et que les mères recommencent souvent à travailler lorsque leurs enfants ont 2 ans. Par conséquent, elles sont logiquement favorables à un dispositif qui leur permet de travailler en laissant l'enfant à l'école et non chez une nourrice qu'il faudrait rémunérer, par exemple. Nous comprendrons donc que les mères qui ont un enfant à naître sont un petit peu moins favorables à ces options de scolarisation pour les très jeunes enfants (les réponses se déplaçant alors vers le peu favorable).



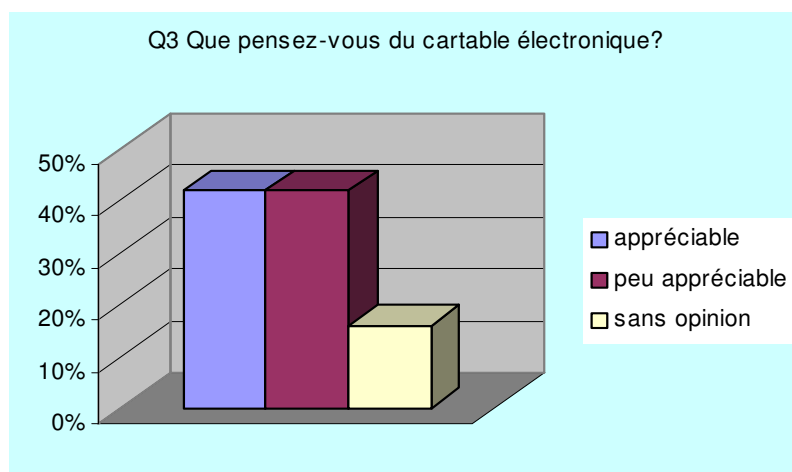
En école primaire, nos répondants sont plutôt très favorables à la semaine de 4 jours (1) et aux après midi réservés aux activités sportives et artistiques (4) : 68% et 68% les trouvent appréciables. En effet les parents trouveront souvent que leurs enfants sont plus reposés avec seulement 4 jours de cours dans la semaine, et cela leur permet aussi plus facilement de partir en week-end (ceci dépendant aussi sans doute du niveau de revenu et de l'organisation de la famille). Quand aux activités autres que scolaires(mais dans le cadre de l'école) sont souvent vues comme un moyen d'épanouissement pour l'enfant et une façon de lui faire faire des activités sans avoir à les inscrire dans des clubs souvent onéreux.

Ils sont un tout petit peu moins enthousiastes en ce qui concerne les semaines de 4 jours ½ (mercredi ou samedi libérés) (2 et 3), mais y restent tout de même favorables à 49% et 54%.

L'obligation d'envoyer son enfant dans l'établissement de rattachement (5) est très peu appréciable pour 56% des répondants ; dont peuvent faire partie les 50,9% de nos interrogés qui habitent en campagne. En effet pour le collège et le lycée, cela peut signifier jusqu'à 30 kilomètres de distance à parcourir chaque matin et chaque soir. Mais le problème ne se pose pas trop ici puisque quasiment toutes les communes, mêmes petites, sont dotées d'école primaire.



Enfin, les réponses concernant le cartable électronique (6) sont étonnamment mitigées (42% de pour comme de contre). On supposera que tous les individus ne connaissent pas ce dispositif et que par conséquent ils répondent au hasard, c'est malheureusement un biais courant dans ce type d'enquête d'opinion. Cette thèse est confirmée par le fait que nous ayons 16% de sans opinion, alors que nous n'en avons que 4 à 8 sur les autres questions.



Nous ne pouvons pas dire ici s'ils sont demandeurs, mais nous supposons en tout cas que la population manque d'informations sur le cartable électronique contenant l'ensemble des programmes scolaires.

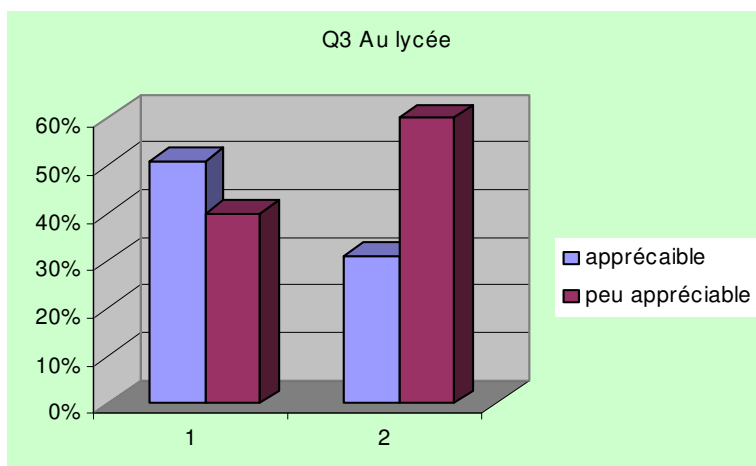
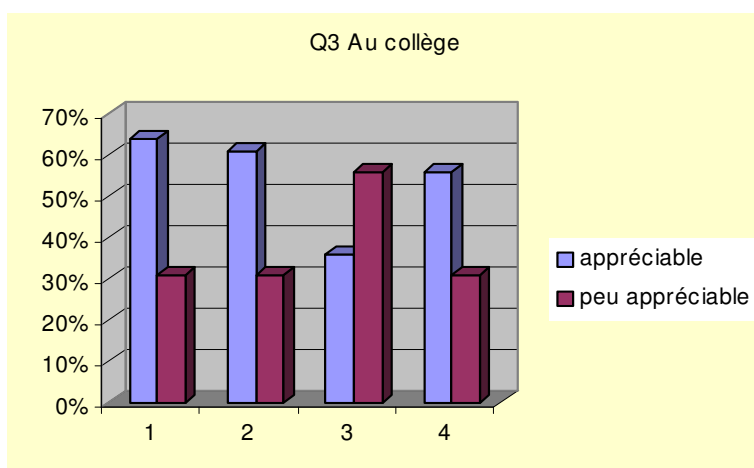
Au collège et au lycée, les réponses sont déjà plus tranchées. La semaine de 4 jours (1) remporte le suffrage avec 64% d'individus favorables. Ici les enfants sont plus grands, ils peuvent rester seuls le mercredi.

Les après-midi réservés à d'autres activités (2 et 1) sont toujours appréciés mais de moins en moins : 61% au collège et 51% au lycée. On considère peut-être que plus le niveau augmente plus il faut être sérieux et assidu aux études puisque l'échéance du bac approche.

Le cartable électronique (4) est déjà un peu plus plébiscité au collège, les individus ne considèrent peut-être pas qu'il soit indispensable à l'école primaire, mais

plus au collège compte tenu de la quantité de matières et de livres traditionnels. Ici, 56% des individus y sont favorables.

Quant à l'affectation obligatoire dans l'établissement de rattachement (3 et 2), elle est encore moins appréciée (56% et 60% de contre). En effet, le nombre d'établissements diminuant avec le niveau, notamment en campagne, l'éloignement grandit, ainsi que l'impression de ne pas pouvoir choisir les options d'éducation que l'on souhaiterait pour ses enfants, puisque l'établissement est imposé.



En bref, on pourrait penser que les individus « consomment » l'école et le système scolaire comme un service qui leur est rendu et qui doit satisfaire à leurs besoins, notamment organisationnels. Se posent bien entendu aussi de véritables problèmes organisationnels et peut-être économiques, ceci devrait dépendre de

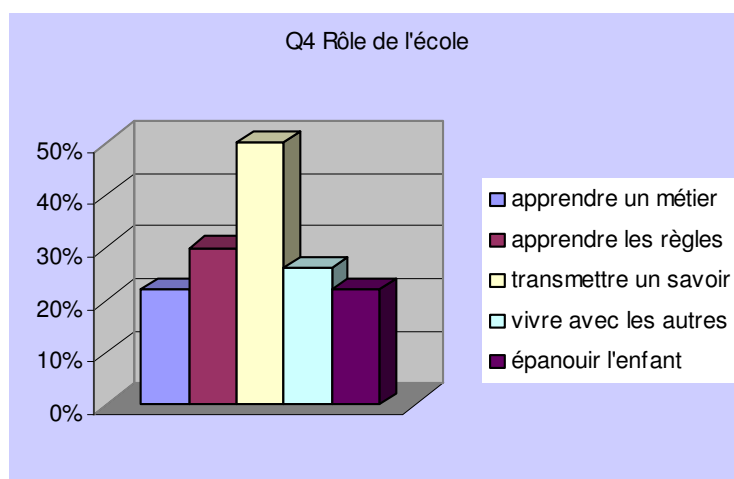
variables indépendantes telles que les revenus ou les types de famille, que nous n'avons malheureusement pas eu les moyens de vérifier ici.

Par ailleurs, ils manquent encore d'informations sur les nouveautés à l'école tel le cartable électronique et les conséquences (positives ou négatives) de l'organisation en semaine de 4 jours, comme le nombre de semaines travaillées sur l'année scolaire.

III. L'ECOLE ET L'ABSENTEISME

La seconde partie du questionnaire concernait l'absentéisme scolaire, nous demandions aux gens de donner leur avis sur un certain nombre d'item, tels leur représentations du rôle de l'école, leur perception du bien fondé ou non de l'absentéisme et ses conséquences. Enfin, ils devaient donner leur avis sur les meilleures façons de lutter contre l'absentéisme.

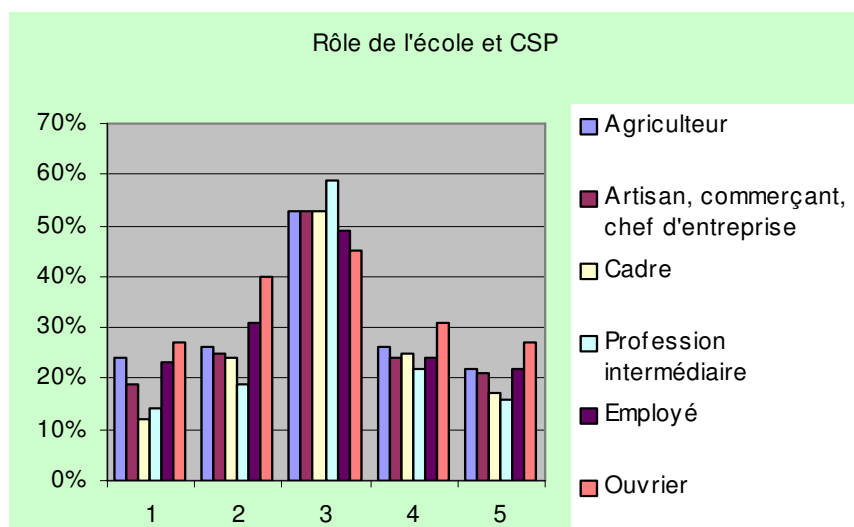
1. Les rôles de l'école (Question 4)



Pour les individus interrogés, le rôle actuel de l'école est de « transmettre un savoir » (50% le placent en premier dans l'ordre d'importance). Ensuite, l'école doit

permettre « d'apprendre à respecter les règles de la société » (30% le mettent en premier), puis « d'être avec les autres et d'apprendre à vivre avec eux » (26%), et enfin « d'épanouir l'enfant » (22%), et « d'apprendre un métier » (22%). Cette dernière proposition est logiquement en dernière position puisque jusqu'au bac (général en tout cas), l'enseignement est général et non professionnalisant. Le fait d'avoir ou non des enfants scolarisés ne modifie pas les réponses, on peut donc penser que les rôles attribués à l'école sont consensuels. Pourtant, c'est par catégories socioprofessionnelles que des différences sont mises à jour. En effet, les ouvriers et agriculteurs sont un peu à part, il semble qu'ils voient l'école comme le lieu par excellence de l'éducation de leurs enfants, ils placent tous leurs espoirs en elle. Pour ces catégories, l'école sert à apprendre un métier (1), respecter les règles de la société (2), apprendre à vivre avec les autres (4) et à épanouir l'enfant (5), beaucoup plus que pour les autres catégories. Par contre, transmettre un savoir (3) est le rôle consensuel pour toutes les catégories sauf pour les ouvriers qui ne le citent qu'à 45% (pour une moyenne à 51%).

Dans le même esprit, les foyers à faibles revenus qui regroupent certainement des ouvriers des agriculteurs, des employés et des professions intermédiaires, attribuent le même rôle à l'école. Quant aux cadres et aux plus forts revenus, ils considèrent l'école comme un vecteur du savoir principalement, bien plus que les autres catégories



Ces réponses semblent d'autant plus consensuelles que tous les départements les donnent avec le même ordre d'importance et à peine 2 ou 3 points de différence.

2. Les causes de l'absentéisme (Question 5)

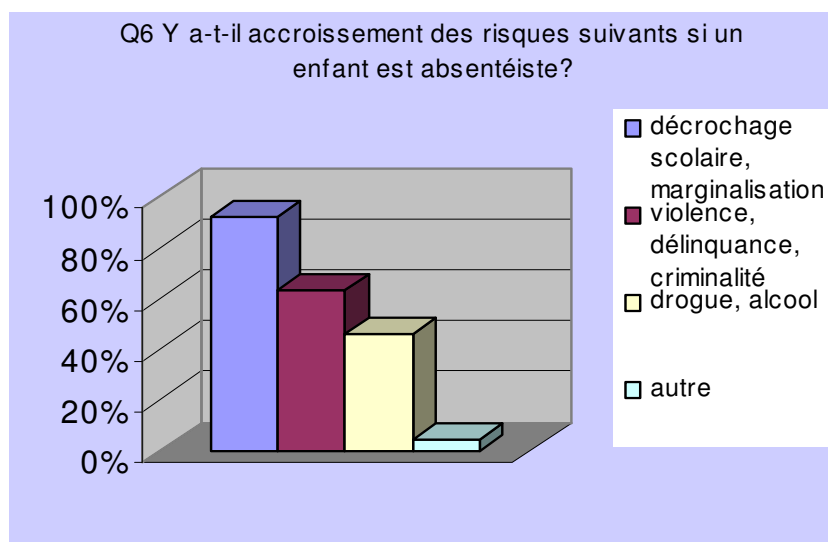
Lorsque l'on demande à nos interrogés pour quelles raisons ils accepteraient que leurs enfants manquent l'école, on obtient des réponses que l'on qualifiera de très « légitimes » (acceptables par la société). En effet, les raisons données par nos répondants de manquer l'école sont tout à fait « respectables » : pour cause de maladie (99%), de violence à l'école (l'idéologie sécuritaire aidant, cela représente 42% des réponses). La fatigue et le décalage avec les dates de vacances familiales sont des raisons un peu moins avouables qui représentent donc respectivement 33 et 22%. Enfin, les raisons qui ne peuvent être acceptées, même si la réalité des faits est certainement différente, comme le désintérêt pour l'école ou le redoublement n'ont réunis que 1% des réponses². Les situations exceptionnelles (familiales notamment) sont également acceptées par quelques personnes (mentionnées par 88 personnes). Nous avons aussi eu la surprise de trouver 9 réponses concernant le soutien à un mouvement de grève. Ceci n'est finalement pas si étonnant si l'on considère la date à laquelle nous avons réalisé la collecte des questionnaires, quelques semaines seulement après le mouvement social des professeurs de la fin d'année scolaire 2002/2003.

Ces réponses sont bien les mêmes pour tous les départements, à quelques points près, ce qui signifie qu'ici aussi, les événements jugés assez importants pour manquer l'école, sont consensuels.

² Voir la totalité des réponses en annexes.

3. Risques liés à l'absentéisme (Questions 6 et 7)

Les répondants devaient ensuite estimer les risques liés à l'absentéisme : le décrochage scolaire et la marginalisation sont cités par 92% des enquêtés, la violence et la délinquance par 63%, et la drogue et l'alcool par 46%. Les interrogés ont proposé très peu d'autres risques³. Les proportions pour la délinquance augmentent un peu (elles prennent 10 points)⁴ si l'on ne regarde que les répondants qui ont un délinquant dans leurs connaissances. Cela signifierait peut-être qu'un certain nombre de parents de délinquants peuvent attribuer cet état à l'absentéisme de leurs enfants (malheureusement il nous manque des données sur le taux d'absentéisme des enfants des personnes interrogées).



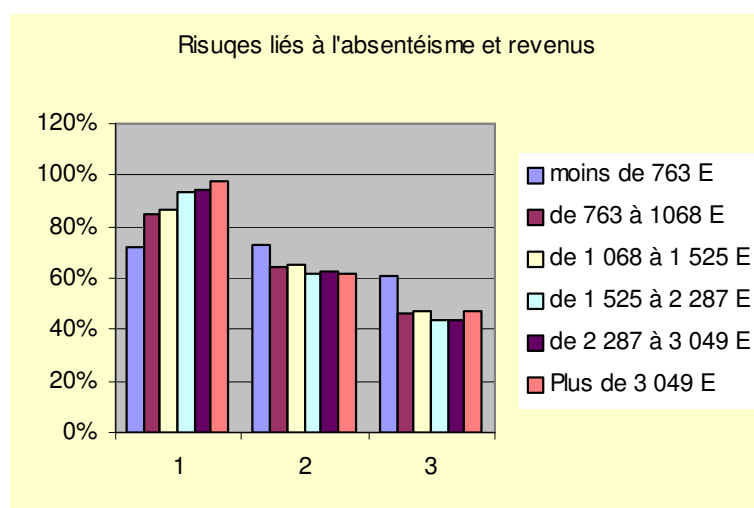
Seul le Loiret semble un peu moins sensible au risque de violence et délinquance (57% contre 63% de moyenne). Il se peut que ce département qui est particulièrement touché par la délinquance ou en tout cas par la médiatisation de sa

³ Voir le détail en annexes.

⁴ Voir les détails en annexes.

violence, soit moins sensible à ce phénomène, et ne l'impute pas à l'absentéisme mais à d'autres causes plus complexes.

Nous remarquons que le niveau de diplôme et de revenus modifie un peu la perception des risques liés à l'absentéisme. En effet, il ressort que plus les répondants ont un diplôme élevé et un niveau de revenu élevé, plus ils sont sensibles au risque de décrochage scolaire (1), ce qui est logique, puisque c'est eux aussi qui s'attachent à la transmission du savoir par l'école. Par contre le risque de tomber dans la drogue et l'alcool (2) et dans la violence (3) inquiète bien plus les moins fortunés et ayant moins de diplôme. Soit que leur sensibilité soit particulière, soit qu'ils soient plus sujets à ce type de « dérapage ».



Les réponses à apporter à l'absentéisme, pour nos interrogés, sont les suivantes :

| | |
|--|------|
| responsabiliser l'enfant | 55% |
| aider l'enfant (ex: soutien pédagogique) | 40% |
| sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école | 70% |
| sensibiliser (et former) les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école | 40% |
| contraindre les parents | 43% |
| informer les parents sur l'obligation scolaire | 29% |
| responsabiliser le personnel d'encadrement des établissements | 9% |
| aucune action n'est efficace pour remédier à l'absentéisme | 1% |
| l'absentéisme n'est pas un problème en soi et l'on ne doit pas mener d'actions pour lutter contre ce phénomène | 1% |
| Total répondants | 100% |

Il semble que le fait que l'absentéisme soit un problème est un consensus au sein de notre population puisque seuls 2% se désintéresse du problème.

Il faut donc principalement encourager les parents à renouer le dialogue entre les 3 acteurs de l'éducation (famille, enfant et école), les parents devant être au centre de ce dispositif, plus que le corps enseignant. Si les propositions sont plutôt de type préventif et d'accompagnement, la seule mesure répressive (contraindre les parents par des amendes) est tout de même proposée par 43% des répondants

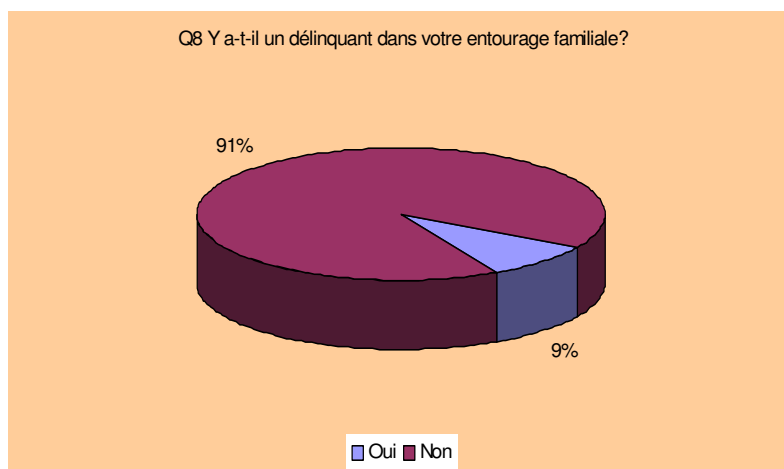
IV. LA DELINQUANCE DES MINEURS

Cette partie concernait la délinquance des mineurs et les actions de la famille, menées pour limiter les récidives. Elle questionnait aussi les actions menées sur les parents pour remédier au problème de la délinquance de leurs enfants. Enfin, les gens étaient invités à donner leur avis sur 2 mesures (éducative et de sanction) concernant les parents de délinquants. Ce sont deux mesures nouvelles dont les individus ne connaissent pas forcément l'existence : la suppression des allocations familiales lorsqu'un enfant est placé en centre éducatif fermé, et la Tutelle aux Prestations Sociales Familiales.

1. Questions 8 à 11

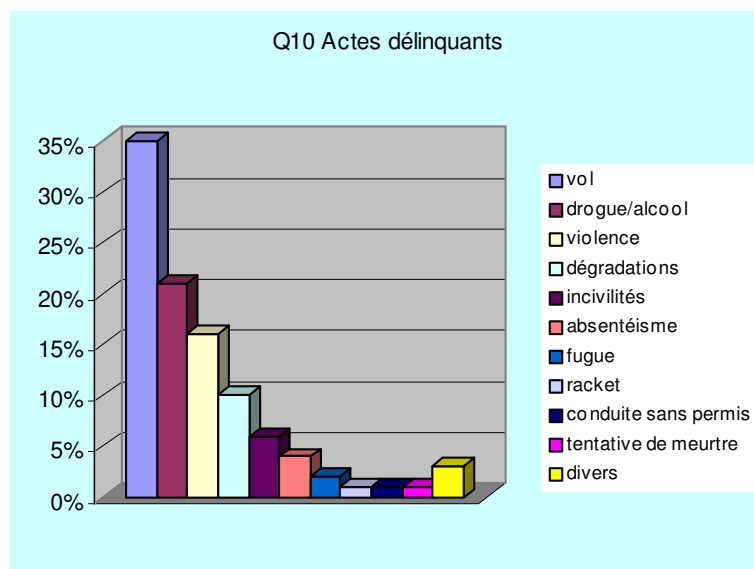
Pour commencer nous avons 9% de répondants qui ont un ou plusieurs délinquants dans leur entourage familial.

84% de ces délinquants sont des garçons. Ces jeunes délinquants ont, en moyenne 14 ans.



Les actes délictueux recensés par les interviewés sont principalement la consommation et la vente de drogue, le vol, les violences et les dégradations. Sont

aussi mentionnés occasionnellement le tapage, les agressions verbales, les fugues et sorties sans autorisation, la conduite sans permis, la tentative de meurtre, le racket et l'absentéisme. Les délits vont souvent au moins par 2. La violence, le vol et la prise de drogue sont souvent cités ensemble.

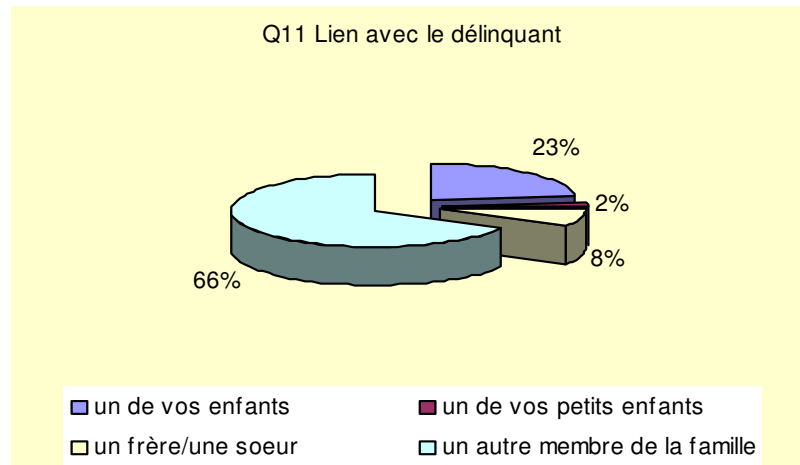


Ces proportions sont un peu différentes des données nationales. On apprend de celles-ci que les violences physiques sont les plus nombreuses, suivies des violences verbales et du vol⁵.

Nous demandions ensuite aux gens de préciser quel était leur lien de parenté avec le délinquant. Pour la plupart ce ne sont pas des parents proches, c'est du moins

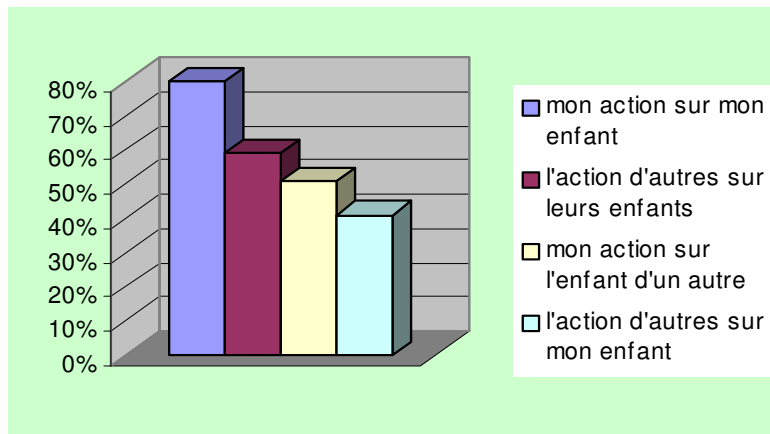
⁵ Le Ministère de l'Education annonçait le 09 octobre 2003, que les actes de délinquance signalés par les chefs d'établissements avaient reculé de près de 10%. Ainsi, les violences physiques sans armes représentent 29,15% des signalements, les insultes ou menaces graves en représentent 23,07%, et les vols, 10,89%.

ce qui ressort des réponses. En effet il peut-être difficile d'avouer que son fils est un délinquant.



2. Questions 12 à 15

Nous avons ensuite essayé de savoir s'il existait des stratégies éducatives que les individus mettraient en place pour leurs enfants comme pour ceux des autres. Pour ce faire, nous leur avons demandé si nos répondants avaient pris des dispositions pour éviter que leur enfant recommence, si d'autres l'avait fait sur leurs propres enfants, si des tiers l'avait fait pour leur enfant, et si nos répondants l'avaient fait pour d'autres enfants. Voici le type de réponses que l'on obtient :



Nous remarquerons ici que quel que soit le cas, les individus interrogés considèrent toujours qu'ils en ont fait plus que les autres.

Pour les 8 questions qui nous intéressent, ici nous n'avons que 4,2 à 6,8% de réponses, ce qui est faible mais compréhensible puisque seuls 9% des répondants connaissent des délinquants. Mais cela signifie aussi que parmi ceux qui connaissent des délinquants, il y en a ¼ qui ne répondent pas à ces questions. Ces chiffres ne sont donc pas très importants, cela ne représentant que 157 à 254 réponses.

Regardons ensuite les mesures que prennent les parents pour éviter une récidive. Nous avons deux types d'action : un versant plutôt préventif avec le dialogue, l'appel à une aide extérieure, l'écoute et la responsabilisation. Et nous avons un versant plus répressif avec des propositions comme la punition, la sanction et les gifles, la délation, les menaces et le chantage affectif, l'isolement, la surveillance, le suivi judiciaire et le contrôle des fréquentations.

Parmi ces réponses, nous avons considéré les gens qui répondaient à plusieurs cas pour voir s'il existait des stratégies. En règle générale, les individus, parents et autres personnes, doivent se mettre d'accord sur une attitude à adopter puisque sont cités ensemble la punition et le contrôle, ou le dialogue et l'appel à une aide extérieure. Il y a donc deux solutions, soit les parents et les autres membres de la famille misent tout sur le répressif ou au contraire tout sur le dialogue et l'accompagnement. La seconde solution est de répartir les tâches, celle d'autorité pour les parents le plus souvent, celle d'écoute pour les proches. En fait ces stratégies tiennent compte avant

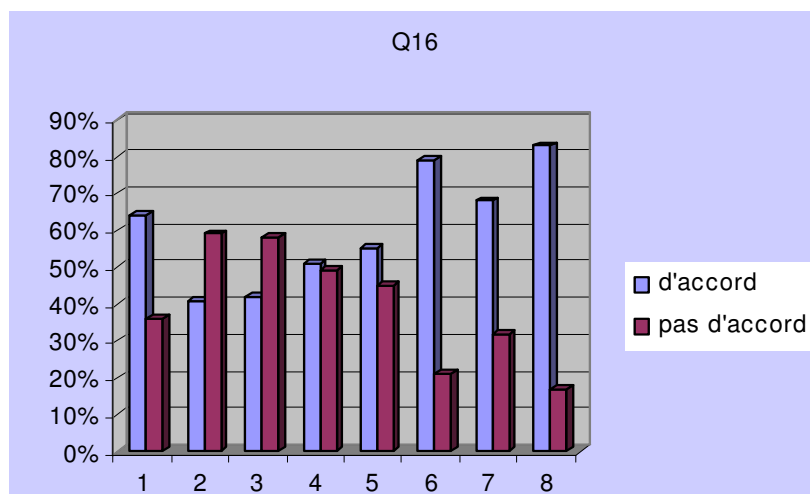
tout du rôle symbolique de chaque acteur et le respecte pour leurs enfants comme pour ceux des autres.

3. Questions 16 et 17

La question suivante concernait la responsabilité des parents de jeunes délinquants et les mesures qui doivent être prises.

Nous avons deux groupes de propositions. Un premier qui est plutôt axé sur la responsabilité des parents et donc les façons de les sanctionner : sanctionner les parents permet de leur faire prendre conscience de leurs obligations (1), le paiement d'une amende (6), et quels que soient l'âge et la gravité de l'infraction de l'enfant, les parents doivent être sanctionnés (2et3).

Ensuite, un deuxième groupe de propositions est plus de l'ordre de l'aide à apporter aux parents : la responsabilité des parents dépend de l'âge de l'enfant (7), il vaut mieux aider les parents que de les sanctionner (5), il faut maintenir leurs droits aux prestations familiales (4), il faudrait imposer aux parents les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité (8).



Dans l'ensemble, les individus sont plutôt contre les sanctions et pour l'aide et l'accompagnement : ils rejettent ce qui pourrait leur porter préjudice⁶, sauf pour la 1^{ère} proposition qui considère que sanctionner les parents est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations. Notons que nous n'avons, sur ces questions, que 325 à 340 répondants, c'est-à-dire ceux qui ont répondu qu'ils connaissaient un délinquant, ils sont donc directement concernés. Par conséquent il est normal qu'ils répondent non dans l'absolu ce qui serait bien, mais ce qui les arrangerait.

On comprendra bien sûr que les individus sont encore moins favorables à des sanctions, notamment d'ordre financier, quand leur propre enfant est délinquant.

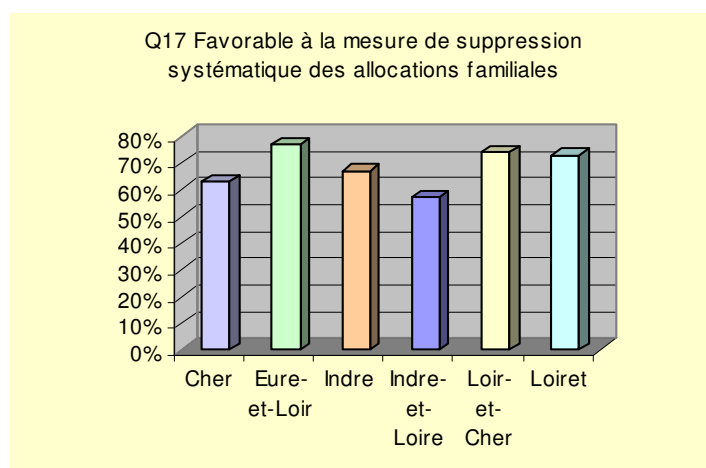
La question qui suivait concernait le débat autour du fait de supprimer systématiquement les allocations familiales dès lors qu'un enfant est placé en centre éducatif fermé. N'ont répondu ici que les 349 de la question précédente. Nous avons cette fois 67% de tout à fait favorable et plutôt favorable, soit 33% qui ne le sont pas alors qu'ils étaient 55% à vouloir maintenir les droits aux prestations familiales sur la question précédente. La différence ici peut se trouver dans le fait que la première fois cette mesure est présentée comme devant aider les parents à mieux assumer leurs devoirs, une mesure donc plutôt en leur faveur. Ici, elle est présentée à l'envers, de façon négative, puisqu'il s'agit ici de supprimer les allocations. Quoi qu'il en soit, pour ces deux questions, cela change peu de chose, puisque la comparaison ne se fait que sur 349 personnes, on peut supposer qu'en général le public est mitigé concernant cette mesure.

Les réponses varient un peu en fonction du département de réponse. L'Indre-et-Loire est moins favorable à cette mesure que d'autres départements, notamment que l'Eure-et-Loir qui y est le plus favorable. Du point de vue des données que nous avons pu réunir ici, nous ne sommes malheureusement pas en mesure de donner une explication à ces différences.

⁶ Voir les détails en annexes.

La question qui suivait concernait le débat autour du fait de supprimer systématiquement les allocations familiales dès lors qu'un enfant est placé en centre éducatif fermé. N'ont répondu ici que les 349 de la question précédente. Nous avons cette fois 67% de tout à fait favorable et plutôt favorable, soit 33% qui ne le sont pas alors qu'ils étaient 55% à vouloir maintenir les droits aux prestations familiales sur la question précédente. La différence ici peut se trouver dans le fait que la première fois cette mesure est présentée comme devant aider les parents à mieux assumer leurs devoirs, une mesure donc plutôt en leur faveur. Ici, elle est présentée à l'envers, de façon négative, puisqu'il s'agit ici de supprimer les allocations. Quoi qu'il en soit, pour ces deux questions, cela change peu de chose, puisque la comparaison ne se fait que sur 349 personnes ; on peut supposer qu'en général le public est mitigé concernant cette mesure.

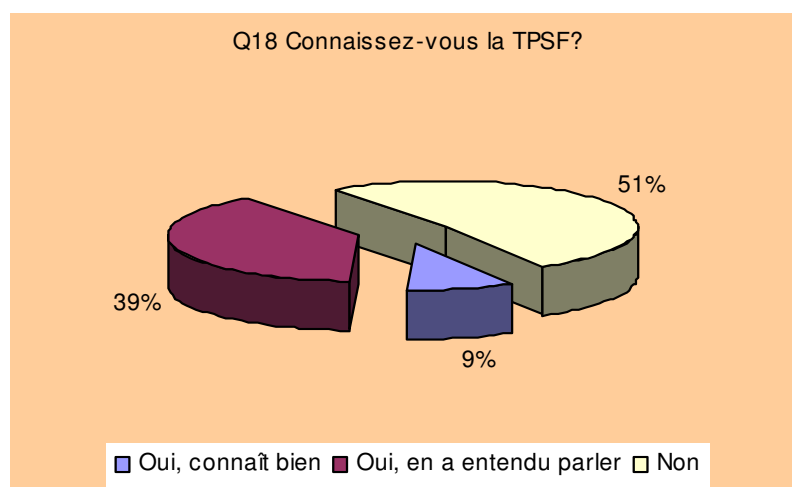
Les réponses varient un peu en fonction du département de réponse. L'Indre-et-Loire est moins favorable à cette mesure que d'autres départements, notamment que l'Eure-et-Loir qui y est le plus favorable. Du point de vue des données que nous avons pu réunir ici, nous ne sommes malheureusement pas en mesure de donner une explication à ces différences.



V. LA TUTELLE AUX PRESTATIONS SOCIALES FAMILIALES

Opinions sur la TPSF (Questions 18 à 21)

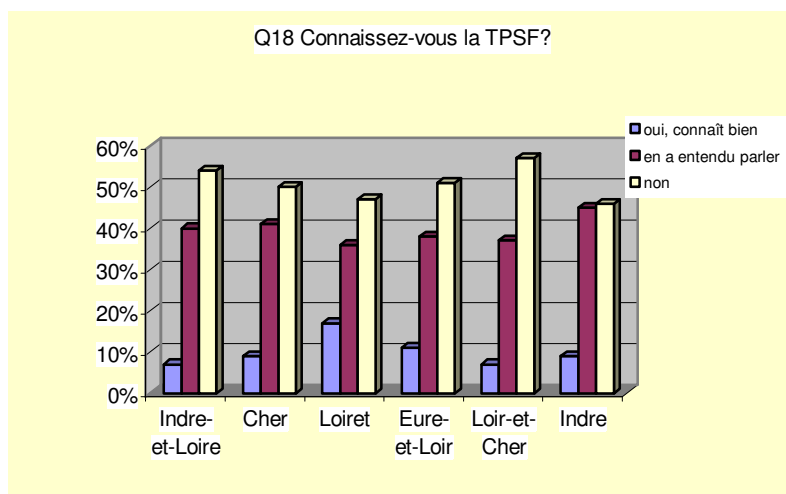
Nous demandions ensuite leur avis aux gens sur la question de la TPSF (Tutelle aux Prestations Sociales Familiales). La première question était bien entendu de savoir si les individus connaissaient cette mesure éducative.



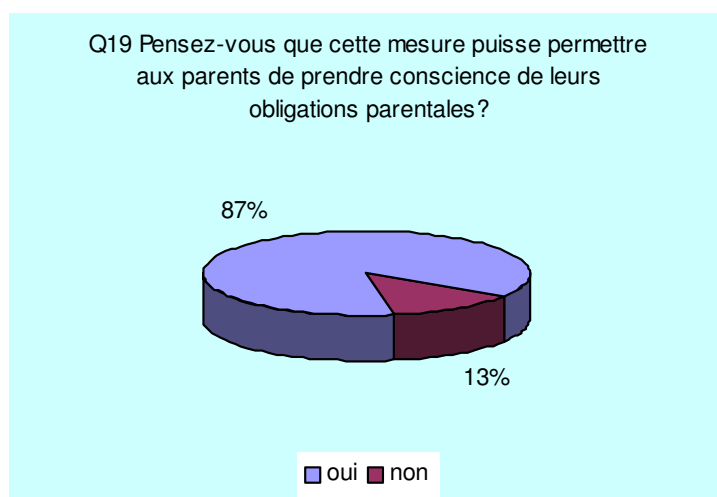
La chose la plus importante à retenir ici est sans aucun doute que les gens ne sont pas assez informés, en ce qui concerne au moins cette mesure particulière. Le fait d'avoir un délinquant dans son entourage familial augmente un peu le nombre des individus qui connaissent cette mesure. En effet, 16% des individus qui connaissent un délinquants, connaissent aussi la mesure, alors qu'il n'y a plus que 8% qui connaissent la mesure s'ils n'ont jamais eu affaire à un délinquant. Mais à eux tous ils ne représentent tout de même que 9% des individus.

Ces résultats sont les mêmes pour tous les départements avec une petite exception pour le Loiret qui semble mieux connaître la mesure. Nous supposons plus haut que ce département était particulièrement touché par la violence ou sa médiatisation, il semble que cela se confirme ici, soit que les individus soient plus en-

clin à s'informer, soit que l'information soit plus largement distribuée en ce qui concerne les mesures éducatives.



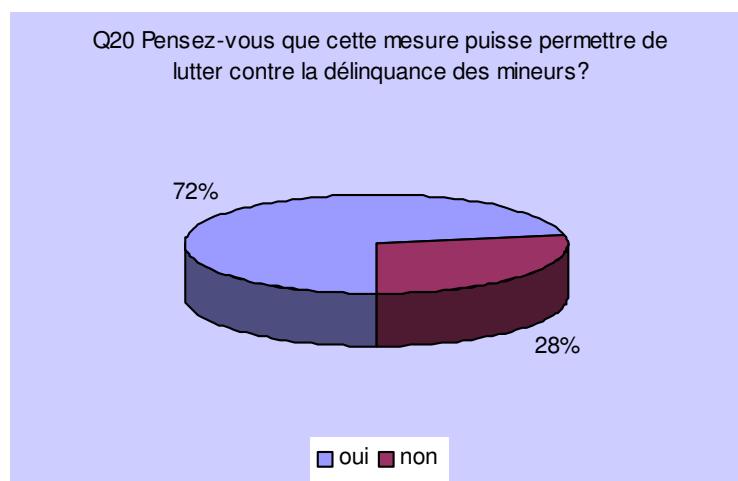
Nous demandions ensuite aux gens s'ils pensaient que cette mesure permet aux parents de prendre conscience de leurs obligations envers leurs enfants.



Nous pouvons voir ici, que pour 87% des individus cette mesure peut aider à la prise de conscience des parents. Mais rappelons que parmi ceux-ci seuls 49% connaissaient la mesure. Les autres répondent, dans l'absolu, sans même savoir de quoi l'on parle.

En général tout de même, un suivi des parents est vu comme une bonne façon de leur faire prendre conscience de leurs obligations parentales.

Par contre les gens ont l'air un peu moins convaincus de l'efficacité de cette mesure sur les enfants directement :

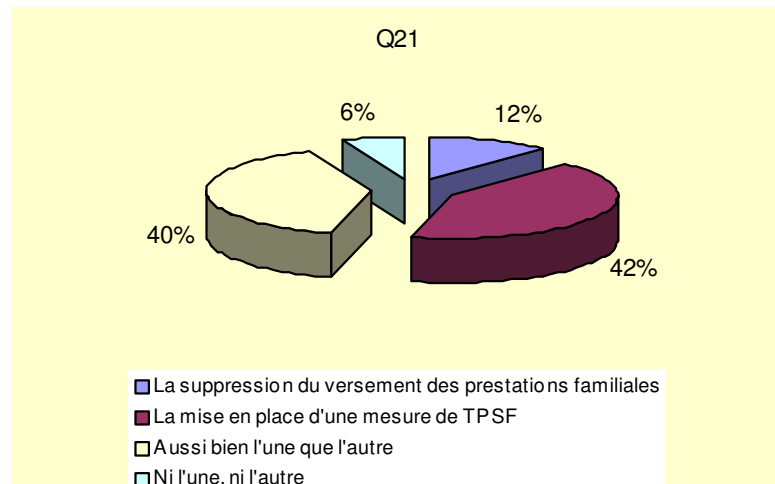


Les individus d'accord avec l'efficacité de la TPSF sur la délinquance elle-même ne sont plus que 72%. Dans l'ensemble, ceux qui ont répondu oui à la question précédente ont répondu oui à cette question également⁷.

Ceci reste encore une majorité, qui répond toujours sans savoir de quoi l'on parle, mais il paraît moins évident qu'une action sur les parents puisse limiter la délinquance des enfants.

La dernière question reprend les différentes propositions de lutte contre la délinquance, et surtout de la façon de sensibiliser les parents. Les gens devaient choisir entre la suppression des prestations familiales et la TPSF.

⁷ Voir détails en annexes.



Nous voyons ici, que la TPSF est préférée à la suppression des prestations familiales, ce que l'on comprend puisqu'elle paraît moins répressive, surtout si l'on ne connaît pas ces propositions.

Tous les départements ont les mêmes réponses ici.

VI. CONCLUSIONS

Nous avons pu voir plusieurs choses grâce à cette enquête. Tout d'abord, nous pouvons identifier les individus qui nous ont répondu, et donc peut-être les individus qui sont en général plus susceptibles de répondre à ce genre de questionnaires. Nous avons affaire à une population d'individus mariés, souvent employés et cadres, avec un niveau scolaire élevé et un revenu supérieur à 1 525 euros par mois. Nombre d'entre eux sont aussi inactifs, chômeurs retraité ou au foyer. Ils ont peu d'enfants, qui ont principalement de 4 à 17 ans.

Nous pouvons mettre à part trois départements. Les répondants du Cher et du Loiret appartiennent à des classes plus élevées, c'est-à-dire plus de cadres, des diplômes plus élevés et des revenus plus importants. Quant à l'Indre, c'est l'inverse, nos répondants sont moins riches et appartiennent à des classes sociales plus modestes. Ces départements donnent donc des réponses un peu différentes, mais en moyenne, tous les départements sont d'accord sur la plupart des questions qui leur étaient posées. Nous mettrons aussi le Loiret à part pour ce qui concerne la perception de la violence et de la délinquance. Dans leurs réponses, on sent que ces individus sont beaucoup plus sensibles aux sujets ayant trait à la violence ou la délinquance.

Les classes que nous nommerons « aisées » ont une vision particulière de l'école, elle est là pour transmettre un savoir. Alors que les autres classes ont une vision bien plus romantique : l'école permettra à leurs enfants de tout connaître de la vie et d'acquérir ce que les parents ne peuvent pas forcément transmettre. Par contre, elle est aussi le lieu où ces enfants seront confronté au monde, c'est pourquoi, là où tous les autres n'enverraient pas leurs enfants à l'école s'ils subissent des violences, les classes moins favorisés attendent de l'école qu'elle soit « l'école de la vie » qui apprend à se battre. En bref, plus on va vers les classes inférieures plus les individus placent tous leurs espoirs pour leurs enfants dans l'école.

Pour finir sur l'école, il semble que les individus aient plus confiance en leur propre action, qu'en celle du corps enseignant pour lutter contre l'absentéisme, qu'ils

pensent dangereux. Les enseignants sont là pour transmettre leur savoir et non pour remédier à des problèmes causés par les enfants dont la responsabilité semble alors incomber entièrement aux parents.

Ensuite, on peut dire que les individus répondent moins ce qu'ils pensent que ce qu'il est bon de répondre en suivant la morale collective. Il est bon de le savoir pour se rendre compte qu'avoir un véritable avis sur un sujet très intime ou très controversé, sera quasiment impossible, on aura alors les réponses légitimes.

Nous avons affaire à une population qui ne connaît presque pas de délinquants, de ce fait ils se désintéressent complètement de la façon de lutter contre ce problème qui devrait toucher tout le monde. Seul les individus qui connaissent des délinquants prennent position sur la façon d'y remédier. De ce fait, les individus sont plus pour des actions d'accompagnement et de prévention, ce qui est compréhensible puisqu'ils ne vont pas proposer des choses qui les désavantageraient trop.

Individuellement, les individus mettent des stratégies en place pour éviter la récurrence de leurs enfants. Pour ce faire, ils se partagent le travail avec les proches, chacun son rôle, en alliant souvent la répression et la prévention, le dialogue. L'autre possibilité est de tout miser sur la répression ou tout sur la prévention. Nous ne savons pas ici quelle stratégie est la plus efficace.

On propose ensuite des façons d'aider ou de sanctionner les parents de délinquants pour lutter contre la délinquance, les individus proposent donc celle qui leur paraît la moins punitive, mais en réalité il ne la connaissent pas.

L'idéal serait donc avant tout que les individus, y compris ceux qui ne sont pas concernés par la délinquance pour l'instant, soient plus informés. Mais on peut penser logiquement qu'ils plébisciteront toujours des mesures qui leur soient le moins défavorable possible.